

CONVENTION DE MISE EN LOCATION

Entre les soussignés :

Pour les personnes physiques :

Nom(s) et prénom(s) : Mme Sandrine Nathalie Régine Roberta
Domicile : Rue du Fort Hudson 12 à Vanc
Tél : 00352 691 4691 86 Email : idem

Lieu et date de naissance : Arlon le 3 septembre 1980

Etat civil : Mariee avec communauté N°CI ou RN 181-9189431-82

Nom(s) et prénom(s) : M. Alphonse Philippe Didier

Domicile : Rue du Fort d'Hudson 12 à Givry Vanc

Tél : 00352 691 436 822 Email : alphonse.philippe@skyweb.be

Lieu et date de naissance : Arlon 3 décembre 1967

Etat civil : idem N°CI ou RN 181-1238810-69

[] voir liste des autres propriétaires ci-annexée

Pour les personnes morales :

Dénomination : AVT + revol

représentée par Jordan Kinan

agissant en qualité de Propriétaire(s)

siège social : 108, Rue des écoles 84 - 6800 Bruxelles

Tél : +32 0474/23.75.52 - Jordan@pepit-immo.be

agissant en qualité de propriétaire(s) ou de mandataire(s) et se portant fort pour le ou les autres propriétaires, ci-après dénommé(s) « le Propriétaire » ;

PEPIT'IMMO, représentée par Jordan Kinan, ci-après dénommée « l'Agence », il est convenu ce qui suit :

+32 0474/23.75.52 - Jordan@pepit-immo.be

TVA : BE0720.777.801

Compte de tiers : BE74 7504 7350 0107 - Compte courant : BE52

Rue des écoles 84 - 6800 Bruxelles

RC professionnelle et cautionnement via AXA Belgium SA - Police n° : 730.390.160

BPI : 513.950

Pepit'

1. Le Bailleur charge l'Agence, qui accepte, de rechercher un locataire pour l'immeuble :

Situé à : Rue de la Senne 143A Vancé (Etalle).

Adresse :

Consistant en : Appartement, 2 chambres et balcon (duplex).

Libération : 1^{er} Mai 2022.

2. Le Bailleur déclare qu'il n'a confié aucun autre mandat relatif au bien repris ci-dessus à un autre agent immobilier et qu'il n'a consenti sur ce bien aucune option en vigueur à ce jour.

3. Le montant de location à proposer est de 900 euros

4. Charges locatives 40 euros (provisions) → Vérification incendie

5. Nombre de pièces : 8 → Electricité.

6. PEB ~~finale~~ 0 → Abandon de recours.

- A disposition

- A commander via l'agence (frais à charge du propriétaire)

7. La présente mission est consentie pour une durée de trois mois, avec tacite reconduction.

8. Les honoraires de l'Agence, y compris tous les frais engagés pour la présente mission, sont fixés d'un commun accord comme suit : un mois de loyer + TVA.

En cas de non location aucun frais de quelque nature que ce soit ne seront dus.

Loi du 14/07/91 sur les pratiques du commerce, art. 88 : « Dans les sept jours ouvrables à dater du lendemain du jour de la signature du présent contrat, le consommateur (Propriétaire) a le droit de renoncer sans frais à son achat (contrat) à condition d'en prévenir le vendeur (l'Agence) par lettre recommandée à la poste. Toute clause par laquelle le consommateur renoncerait à ce droit est nulle. En ce qui concerne le respect du délai, il suffit que la notification soit expédiée avant l'expiration de celui-ci. »

9. L'Agence aura seule, pendant la durée de la présente mission, le droit de rechercher, présenter, faire visiter, donner option et discuter le montant de la location avec les amateurs.

10. En cas de litige, la juridiction compétente est celle du siège de l'Agence.

+32 0474/23.75.52 - Jordan@pepit-immo.be

TVA : BE0720.772.801

Compte de tiers : BE74 7504 7350 0102 - Compte courant : BE52 7512 1112 0400

Rue des écoles 84 - 6800 Bruxelles

RC professionnelle et cautionnement via AXA Belgium SA - Police : BE000.590.160

IP : 513.950

11. Sort et protection des données personnelles :

Les données à caractère personnel communiquées à l'agence immobilière sont destinées à la bonne exécution de la mission confiée et au respect des obligations légales. Dans ce cadre, elles peuvent être transmises aux tiers qui doivent intervenir directement ou indirectement dans le déroulement de la mission (certificateur PEB, Notaire(s), acquéreurs...). Les données confiées ne seront en conséquence jamais cédées à d'autres personnes physiques ou morales liées ou pas à notre agence à des fins étrangères à l'exécution de la mission que ce soit à titre onéreux ou gratuit. En nous confiant vos données, vous acceptez de bénéficier des services gratuits d'informations concernant notre portefeuille de biens, nos actions ponctuelles et les services de notre agence. Ces informations peuvent être personnalisées. La confidentialité des informations est assurée par l'agent immobilier et leur conservation est réalisée pendant les délais légaux requis par toute réglementation à laquelle l'agent immobilier est soumis (prévention du blanchiment...).

Remarques :

- * Vendredi 28/04 à partir de 18h00. → Clé pour les visiteurs
 - * Accès à l'appartement du deuxième étage (pallier) et les escaliers jusqu'au 1^{er} étage (entrée appartement) lorsque de démontage de la cage de porté de clés (8€) et 100€ pour la télécommande de garage (8€)
 - * Etat des lieux pris en charge par l'agence immobilière Pepit' Immo dans ses honoraires initiaux.
- Fait le 21/04/2017 à Vancœ en 2 exemplaires, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour le Propriétaire :

1 (lu et approuvé) Ju et approuvé

Nom NOTHOMB Philippe

Signature

2 (lu et approuvé) Ju et approuvé

Nom GRANDINENY Nathalie

Signature

Pour l'Agence :

1 (lu et approuvé) Ju et approuvé

Nom Vinard Jordan

Signature

+32 0474/23.75.52 - Jordan@pepit-immo.be

TVA : BE0720.777.801

Compte de tiers : BE74 7504 7350 0107 - Compte courant : BE52 7512 1102 0409

Rue des écoles 84 - 6800 Bruxelles

RC professionnelle et cautionnement via AXA Belgium SA - Police n° : 730.390.160

IP : 513.950